

DÉPARTEMENT

CREUSE

COMMUNE :

SAINTE-CRISTOPHE

Communes de moins
de 1 000 habitants

ARRONDISSEMENT

GUERET-2

Effectif légal du conseil municipal

11

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-1 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints. Est également adressée au préfet dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M.	VELGHE JACQUES	22 AVRIL 1952	15 MARS 2020	58
Premier adjoint	M.	VOISIN MICHEL	17 NOV 1952	15 MARS 2020	64
Deuxième adjoint	M.	BOUTET DIDIER	09 JUIN 1956	15 MARS 2020	65
	M.	DECOUX JONATHAN	18 AVRIL 1988	15 MARS 2020	70
	M.	FRIÏSICHE LUC	03 AVRIL 1960	15 MARS 2020	69
	MME.	MAROTEAU STÉPHANIE	17 AVRIL 1976	15 MARS 2020	67
	M.	TOUBERT JÉRÔME	18 OCT 1974	15 MARS 2020	66
	MME.	GARNIER KARIN	05 MAI 1961	15 MARS 2020	65
	MME.	MANGERET DELPHINE	03 DEC 1976	15 MARS 2020	65
	M.	GALTIER JOËL	09 MARS 1952	15 MARS 2020	61
	MME.	BERTHOU FLORENCE	14 DEC 1970	15 MARS 2020	59

Cachet de la mairie



Certifié par le maire,
A SAINTE-CRISTOPHE le 27 MAI 2020
J. Velghe

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.